



## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi, 16 mars 2015  
à 19 h 30

1. **Ouverture de la séance**

2. **Adoption de l'ordre du jour**

3. **Période de questions**

4. **Procès-verbaux**

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 2 mars 2015

5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**

5.1 Désignation du maire suppléant

5.2 Proclamation de la « Journée internationale des cuisines collectives »

6. **Finances municipales**

— — — —

7. **Ressources humaines**

— — — —

8. **Loisirs et bibliothèques**

8.1 Octroi du contrat suivant :

8.1.1 SA-320-LP-14 Entretien des systèmes de réfrigération et de déshumidification du colisée Isabelle-Brasseur et de l'aréna municipal

9. **Infrastructures et gestion des eaux**

9.1 Octroi des contrats suivants :

9.1.1 SA-946-AD-14 Service d'analyse de laboratoire accrédité –  
Eaux usées – Biosolides – Eaux industrielles

9.1.2 SA-002-IN-15 Mise à niveau et implantation de systèmes de  
contrôle – Divers postes de pompage

10. **Toponymie et circulation**

10.1 Résolutions relatives à la circulation et au stationnement

10.1.1 Arrêt obligatoire – rue Saint-Paul à l'intersection de la rue Laurier

10.1.2 Arrêt obligatoire – rue France à l'intersection de la rue de Castel

10.1.3 Modification de la résolution n° 2007-03-0221 – Retrait d'un  
panneau arrêt obligatoire – rue Pierre-Dionne

10.1.4 Interdiction de stationner sur une partie de la rue Schubert

11. **Travaux publics**

11.1 Octroi des contrats suivants :

11.1.1 SA-2257-TP-14 Conciergerie au poste de police

12. **Sécurité publique**

– – – –

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et décision relatives à une demande de dérogation mineure

13.1.1 DDM-2014-3359 Francine Gagnon et Mario Séguin – Immeuble  
situé au 411, boulevard d'Iberville

13.2 Étude et décision relatives à une demande d'usage conditionnel

13.2.1 UC-2015-3400 Biancka Davis et Dany Bettey – Immeuble  
situé au 21, rue Joyce

13.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration  
architecturale

13.3.1 PIA-2014-3343 Denis Plouffe – Immeuble situé aux 220-226,  
rue Richelieu

13.3.2 PIA-2015-3411 Jean R. Dépelteau – Immeuble situé au 214,  
rue Richelieu

#### 13.4 Adoption du second projet des règlements suivants :

##### 13.4.1 Règlement n° 1309

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but:

- de modifier la sous-classe I2-02 (Services d'assainissement et autres services de gestion des déchets), afin de permettre l'usage « Récupération de matières résiduelles inorganiques non dangereuses de source industrielle », comme la récupération de sable de fonderie ;
- de créer une nouvelle zone, à même une partie de la zone A-4002, afin de retirer la classe « Élevage » et d'autoriser spécifiquement l'usage I2-02-12 (Récupération de matières résiduelles inorganiques non dangereuses de source industrielle) et la sous-classe C9-04 (Vente en gros). Cette zone est délimitée au nord par la voie ferrée du CN, à l'est par le chemin de la Coulée-des-Pères, au sud par le chemin du Clocher et à l'ouest par le chemin du Grand-Pré »

##### 13.4.2 Règlement n° 1310

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :

- d'autoriser les usages C4-02-01 (Salle de billard) et C4-02-09 (Centre sportif, piscine ou gymnase), dans la zone C-1055, délimitée au nord par la rue Laberge, à l'est par le boulevard du Séminaire Nord, au sud par l'Autoroute 35 et à l'ouest par la rue Plante;
- d'autoriser un garage et un abri d'auto isolé d'une superficie d'implantation au sol cumulative maximale de 85 mètres carrés pour un terrain d'une superficie de 929 mètres carrés et moins, dans la zone H-2742, située à l'ouest de la rue Jean-Talon;
- d'augmenter la hauteur maximale d'un bâtiment principal à 10 mètres, à même la zone H-5020, délimitée au nord par la rue Fillion, à l'est par la rue Bellerive et au sud de la rue des Chênes »

##### 13.4.3 Règlement n° 1312

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :

- de créer une nouvelle zone à même une partie de la zone C-5046, située le long de la Route 133, entre les rues de Vimy et Mignonne afin d'autoriser la classe d'usage « Trifamiliale » et « Multifamiliale » de 4 logements, dont le bâtiment principal a un nombre maximal de 3 étages et une hauteur maximale de 10 mètres ;
- de supprimer les notes relatives à une zone tampon et de l'aménagement d'une entrée charretière donnant sur la rue Vimy, dans la zone C-5046 »

13.5 Adoption du premier projet de règlement suivant :

13.5.1 Règlement n° 1317

« Règlement modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels no 0657 et ses amendements, dans le but de décréter un délai de validité d'une résolution acceptant une telle demande »

14. **Transport et mobilité urbaine**

— — — —

15. **Avis de motion**

15.1 Règlement n° 1314

« Règlement décrétant des programmes d'aide financière pour le remplacement d'un cabinet de toilette à débit régulier par un cabinet à faible débit, ainsi que pour l'acquisition de produits économiseurs d'eau et d'énergie pour l'année 2015 »

15.2 Règlement n° 1317

« Règlement modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels no 0657 et ses amendements, dans le but de décréter un délai de validité d'une résolution acceptant une telle demande »

16. **Règlements**

16.1 Règlement n° 1273

« Règlement modifiant le règlement de permis et certificats n° 0654 et ses amendements, dans le but de soustraire la zone H-2000 de l'obligation d'être desservi par un réseau d'aqueduc et d'égout et d'être adjacent à une rue publique »

16.2 Règlement n° 1282

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de créer la zone H-2000 à même une partie des zones H-2005 et H-2011, situées de part et d'autre du passage des Peupliers »

16.3 Règlement n° 1285

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :

- de scinder l'usage C7-01-08 (Service de lavage, polissage ou esthétique de véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route) de la sous-classe C7-01 (Vente et service pour véhicules de promenade) à l'article 44, de manière à créer deux usages distincts, entre le lavage automatique et le lavage à la main desdits véhicules ;
- d'autoriser l'usage lavage à la main desdits véhicules dans la zone C-5500, située à l'intersection du boulevard d'Iberville et de la 16<sup>e</sup> Avenue »

16.4 Règlement n° 1311

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de modifier l'article 447 du règlement de zonage 0651 pour autoriser les travaux de construction du pont Gouin dans la plaine inondable, et ce, en conformité du schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Richelieu »

17. Dépôt de documents au Conseil municipal

17.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 25 février 2015 du Comité exécutif

17.2 Registre cumulatif des contrats accordés par le Comité exécutif et par les fonctionnaires à qui de tels pouvoirs ont été attribués pour la période de novembre 2014 à février 2015

18. Correspondance

19. Période de questions

20. Communications des membres du conseil au public

21. Levée de la séance